

ST CYR EN VAL



Dissimulation des réseaux et requalification
de la rue Basse et de la rue d'Olivet

→ tronçon : Rue des Gâtinettes / Rue du Dhuy

Linéaire concerné : 1100 mètres environ

ORLEANS
MÉTROPOLÉ





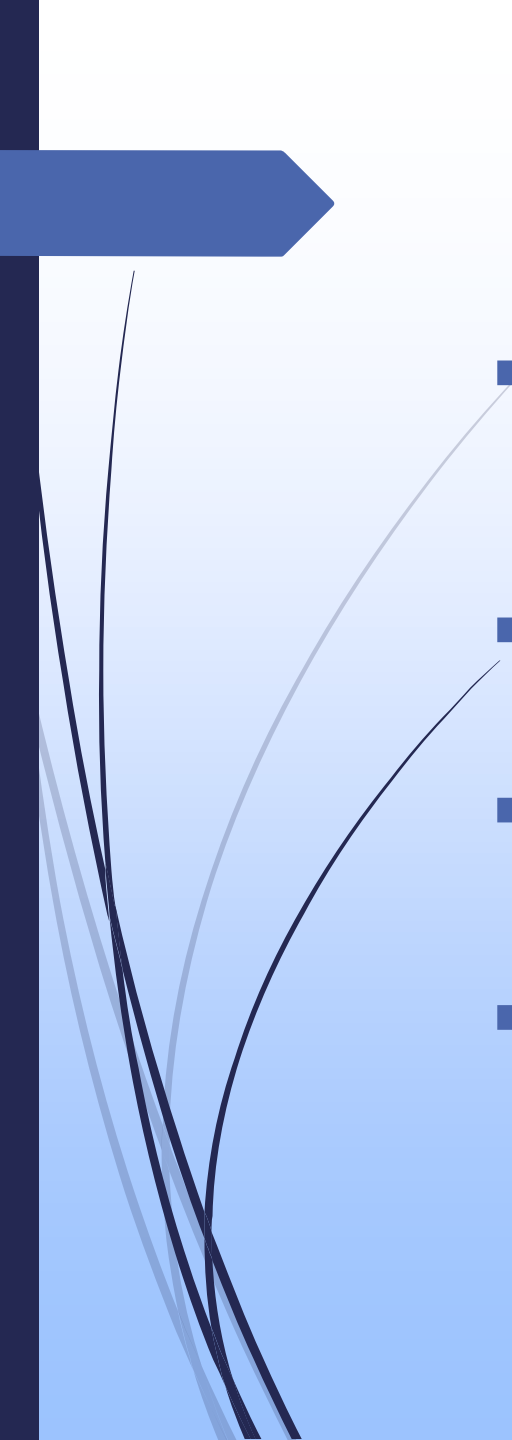
A/ Réseaux divers

- Etude du remplacement de la conduite principale d'eau potable avec repiquage de l'ensemble des branchements particuliers.
- Enfouissement des réseaux aériens de téléphone et d'électricité avec suppression des poteaux béton ou bois sur le domaine public.
- Enfouissement des réseaux de téléphone et d'électricité en domaine privé (pour ceux concernés) à la charge d'Orléans Métropole (convention en cours)
- Réalisation d'un réseau d'éclairage public à LEDs (matériel identique à celui existant rue Haute et rue Basse première partie).



B/ Voirie

- Maintien d'une chaussée à double sens avec îlots centraux à 7 m de large ou sans îlot à 6 m de large.
- Rue d'Olivet (rue Haute / rue Dhuy) : conservation de la piste cyclable existante côté Sud
- Rue Basse (rue des Gâtinettes / rue Haute), création d'une piste cyclable bidirectionnelle de 2,50 m de large côté Sud dans la continuité de celle existante rue d'Olivet
- Création d'un trottoir PMR (Personne à Mobilité Réduite) d'une largeur minimale de 1,40 m côté Nord sur l'ensemble du projet.

- 
- Réalisation de l'ensemble des entrées charretières en enrobés délimités par une bordurette béton arasée sur les côtés jusqu'à la limite du domaine public
 - Mise en accessibilité PMR des quatre arrêts de bus dans l'opération.
 - Création de traversées piétonnes PMR.
 - **Estimation du projet : dissimulation + requalification + renouvellement de la canalisation d'eau potable :**

1 725 000 € TTC



A partir du lundi 21 mars 2022 et pour une durée de 10 mois environ.

3 phases de travaux sont planifiées :

- Phase 1 → de mars à juillet 2022, enfouissement des réseaux et remplacement de la conduite d'eau potable,
- Phase 2 → travaux d'aménagement de la voirie entre la rue de Gatinettes et la rue Haute
- Phase 3 → travaux d'aménagement de la voirie entre la rue Haute et la rue du Dhuy

(Les phases 2 et 3 seront réalisées entre les mois d'août et décembre 2022).



Plan schématique du phasage des travaux d'enfouissement des réseaux – source TPVL



Plan schématique du phasage des travaux d'aménagement – source TPVL



Le segment de rue fermée à la circulation allant de la rue des Gatinettes à la rue du Dhuy, le chantier aura également un impact sur la rue d'Olivet, la rue Basse et le tronçon de la rue Haute compris entre la rue de la Racinerie et la rue Basse.

Les véhicules de collecte des ordures ménagères et de tri sélectif ne pouvant accéder à ces 3 rues, des points de collecte temporaires seront mis en place : Rue des Gatinettes (rue Basse), rue du Dhuy (rue d'Olivet et impasse des Lilas) et rue de la Racinerie (rue Haute).

Les arrêts de Bus La Jonchère, Le Benay, Primevère et Gatinettes ne pourront pas être desservis. Une déviation des bus sera mise en place à partir de l'arrêt La Halle, à noter que cela aura un impact sur les temps de trajet pour les collégiens

Angle rue des Gatinettes/angle rue Basse :



Angle rue du Dhuy/rue d'Olivet



Angle rue de la Racinerie/rue Haute :





Déviations : Av. recherche scientifique – av. Buffon – RD326 route de concyr – RD326 rue de la Planche – RD326 Rue de la Gare vers centre-ville ou RD226 rue de la Planche vers Vienne en Val / Accès écoles et gendarmerie maintenus.



Zone d'accès au chantier – rue barrée sauf riverains



Zone travaux - Rue Barrée sauf riverains

Ligne 13:

Les arrêts **La Jonchère** et **Le Benay** sont reportés aux arrêts La Halle.

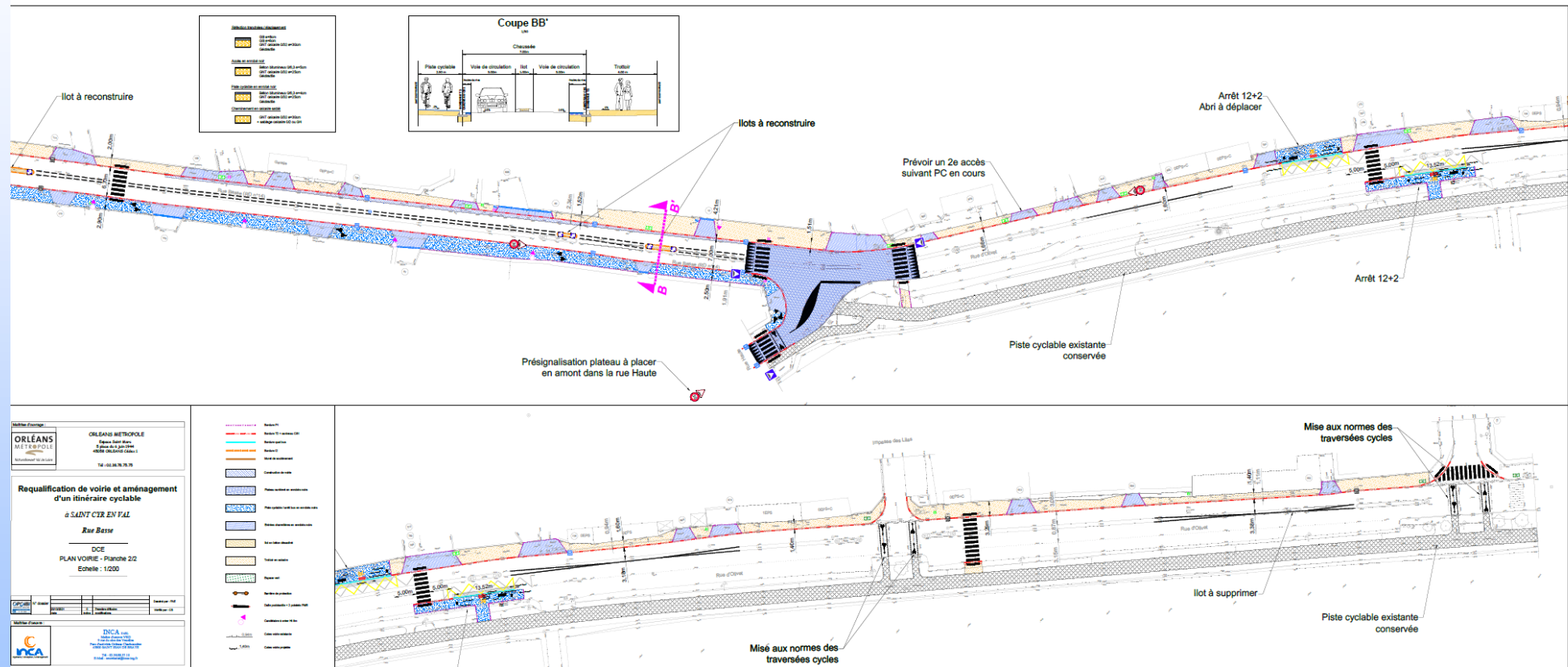
Les arrêts **Primevère**, **Gâtinettes** et **Recherche Scientifique** ne sont pas desservis.

Les arrêts **Beaumarchais** et **Paul Gauguin** sont reportés aux arrêts Montesquieu ou Diderot.

RésaSUD :

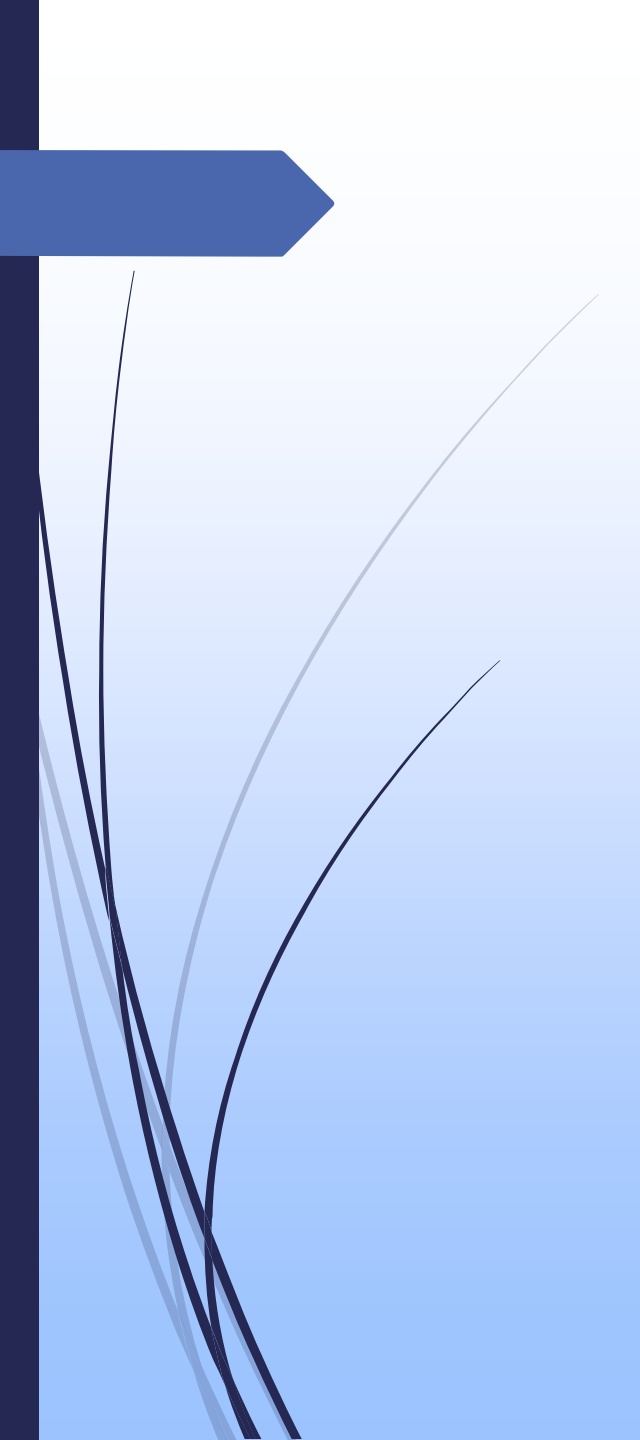
Les arrêts **Le Benay** et **Primevère** ne sont pas desservis.





[illegible]

[illegible]



QUESTIONS